

Réponse à l'interpellation de l'ADAV aux candidats à l'élection municipale Printemps 2020

Chère Association Droit au Vélo,

C'est avec plaisir que je réponds à votre interpellation sur la place accordée à la politique Vélo dans le projet « Ronchin, l'écologie en Commun ».

Au cours de ce mandat qui s'achève, mon groupe écolo au sein de la majorité avait entre autre la délégation Mobilité active. Vous avez été en lien très régulier avec Karim Ayad, en charge de cette délégation. Il a sollicité votre expertise et a porté de nombreuses actions en partenariat avec votre association. Je pense que vous avez eu de bons retours de la part de vos représentants bénévoles ronchinois sur le travail coopératif mis en place.

Collectivement, nous pouvons être fiers **des avancés pendant ce mandat** : *garages à vélo dans les écoles, apprentissage du vélo à l'école primaire, implantation de nouveaux arceaux à vélo, tourne à droite, sas vélo aux feux tricolores, traçage vélo pour sécuriser le parcours dans le couloir de la Liane 1, prime à l'achat de vélo et antivol U, piste cyclable pour relier Ronchin et Lezennes qui sera inauguré le 1^{er} février 2020 !*

Vos comptages ont permis de mettre en avant **le doublement du nombre de cycliste** sur la durée du mandat et **le questionnaire de la FUB a permis d'identifier des axes d'amélioration**. Afin de massifier les actions de lutte contre la pollution et pour la préservation de la santé publique, le groupe d'élus écolo a porté appui à l'émergence et à la dynamique d'un collectif de citoyens écologistes ronchinois.

La liste « Ronchin, l'écologie en Commun », soutenue par EELV, souhaite **amplifier les modes de déplacement actifs**. De plus, il nous paraît important que le vélo prenne une part encore plus significative dans l'espace public dans les mois et années à venir.

Le collectif m'a désigné comme tête de liste avec l'objectif que je sois la première maire écologiste de Ronchin. Mon mandat régional au côté de Paulo-Serge Lopes m'a acculturé aux schémas territoriaux, aux véloroutes européennes, aux échanges fructueux avec les usagers et les associations comme l'ADAV.

Mon mandat d'Adjointe au Logement m'a amené à pousser les promoteurs immobiliers à être plus volontaristes en termes de garage à vélo. Certains ont encore bien du mal à comprendre que le local doit être à proximité de l'entrée, pas caché derrière le local poubelle, au fond du parking. L'automobile et le prix du mètre carré de construction sont toujours leur priorité.

Je m'engage à m'appuyer sur une concertation élargie et partagée. Le groupe de travail vélo mis en place depuis 5 ans avec les institutionnels dont les services de la MEL sera reconduit. Ce groupe préparera le plan pluriannuel d'actions. Pour rappel, les usagers, au travers de l'ADAV, sont invités et membres de ce groupe de travail. Il se réunira 2 fois par an.

Un autre groupe de travail « usagers », existant également depuis 3 – 4 ans sera développé afin d'échanger sur le vécu de l'usage du vélo quotidien avec en particulier **l'identification et la résorption des « points durs » présents sur la commune**. Il pourra s'acculturer avec les études Recherche Action du Cerema et étudier la possibilité de vélorue.

Je n'oublie pas les initiatives déjà menées envers les agents municipaux, y compris la Police Municipale, en mettant à disposition des vélos de service. J'ai l'ambition de rendre la politique vélo transverse. Chaque délégation devra penser dans sa mise en œuvre à être en phase avec le budget climatique. **Les élus et les services devront prendre en compte l'impact social et environnemental de leurs actions.**

Ronchin, l'écologie en Commun essaiera des actions dans les quartiers grâce au vélo. Tout simplement en équipant les services ou en **mettant à disposition d'associations des vélos remorques pour des animations sportives ou culturelles mobiles** pour aller au-devant des ronchinois et pour la réappropriation de l'espace public.

Je poursuivrai les actions avec l'ADAV pour tendre **vers un réseau sécurisé et continue de déplacements** vélo, la systématisation des doubles sens cyclables et une politique volontariste de **mise en place d'arceaux mobiles** lors des événements importants sur la ville.

La prime vélo sera reconduite (déjà 230 bénéficiaires en 22 mois de fonctionnement) et sera élargie aux équipements vélos pour **encourager l'usage du vélo par tous les temps.**

Afin de valoriser le partenariat entre la commune et votre association experte de la mobilité active, je veillerai à la mise en place d'un programme d'action pluriannuel qui pourrait comprendre entre autres les actions suivantes :

- Développement d'espaces apaisés tels que les zones de rencontre, l'expérimentation de vélorues ou encore en revoyant le plan de circulation.
- Sensibilisation dans les écoles et auprès de publics adultes (habitants ou agents municipaux) sur les **nombreux avantages de la pratique du vélo** et en particulier dans le cadre de notre Plan Santé.
- Promotion autant pour les piétons que pour les vélos de **déplacements sans obstacles** sur les trottoirs et les pistes cyclables.

Vous comprendrez que **le partage des rues aux différents modes de déplacements** sera un des piliers du projet écologiste municipal. Nous n'hésiterons pas à mettre en place une politique volontariste de verbalisation des comportements dangereux d'automobilistes.

L'ensemble des candidats de la liste « Ronchin, l'écologie en Commun » est conscient de l'urgence de santé publique pour Ronchin et la Métropole Européenne de Lille, notamment à propos de la qualité de l'air. **La politique Vélo est un des moyens pour lutter contre la pollution.** Je sais pouvoir compter sur votre soutien pour mettre en œuvre cette politique.

Au plaisir de vous retrouver lors de l'inauguration de la piste cyclable le 1^{er} février.

Virginie DRAPIER,
Tête de liste pour « Ronchin, l'écologie en Commun ».

